la farine au grain; l'exportation en ſerait ſans doute beaucoup plus avantageuſe ; mais comme les greniers d'Hambourg & de Dantzick ne nous permettent pas de faire à cet égard la loi au Continent, nous devons nous contenter d'exciter l'exportation de la farine dans les marchés étrangers, en la vendant à un meilleur prix que les Étrangers ne peuvent y vendre leurs grains. Si la choſe eſt praticable, comme je le penſe, il faut le démontrer : nous voyons par expérience que la gratification de 5 ſchelings ſur l'exportation du grain met nos Marchands en état de fournir de grains les marchés étrangers, préférablement à toutes les autres Nations; de-là, on peut tirer aiſément cette conſéquence, que ſi nous voulons accorder pour l'exportation de la farine une gratification telle que ladite farine puiſſe ſe vendre à meilleur marché par proportion que le froment, alors nous verrons tous les marchés étrangers s'empreſſer à ſe munir de notre farine plutôt que des grains des autres Nations.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

ETAT du prix du Froment réduit au ſeptier de Paris & prix communs du pain & des fourrages du 15 Juillet au 15 Août dans les GE'NE'RALITE'S *de*

RIOM.		BORDEAUX.		BOURGES.		CAEN.	
Lieux des Marchés.	Prix.	Lieux des Marchés.	Prix.	Lieux des Marchés.	Prix.	Lieux des Marchés.	Prix.
	l. ſ. d.		l. ſ. d.		l. ſ. d.		l. ſ. d.
Aurillac.	24* 18 6	Agen.	18 14	BOURGES.	17 5	Avranches.	22 9
		Bazas.	22 10				
Brioude.	19 17 6	Bergerac.	19 5	Chateauroux	20 12 3	Bayeux.	16* 8 3
		Blaye.	16* 6				
Clermont	18 18	BORDEAUX.	24* 18	Dun le Roi.	16	CAEN.	20 3 2
		Caſtel Jaloux.	19 6				
Iſſoire.	19 12 7	Condom.	18 2	Iſſoudun.	17 11 2	Carentan.	20 2 9
		Libourne.	21				
Mauriac.	21	Marmande.	22	La Charité.	17 14 8	Coutances.	23 6 8
		Monſſauquin	22	La Chaſtre.	18 16		
RIOM.	17* 18	Nerac.	19 5			Mortain.	20 8
		Nontron.	18 3	Le Blanc.	25* 10		
St. Flour.	22	Perigueux.	21 9	St. Amand.	16*	St. Lo.	23 9 9
		Sarlat.	20 3				
		Ste. Foy.	19 5	Sancerre.	18 18	Valognes.	28*
		Villeneuve.	21 8	Vierzon.	20 3		
						Vire.	21 1
PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.	
From. le ſep.	20 12 1	From. le ſep.	20 4 7	From. le ſep.	18 17	From. le ſep.	21 14 3
Pain la liv.	2 5	Pain la liv.	2 4	Pain la liv.		Pain la liv.	2 6
Avoine le ſ.	5 13 9	Avoine le ſ.	8 13 6	Avoine le ſ.	5 15 1	Avoine le ſ.	7 17
Foin le q.	1 11 9	Foin le quint.	2 1 6	Foin le q.	2 4 6	Foin le quint.	1 11 9
Paille le q.	19 5	Paille le q.	1 1 7	Paille le q.	1 3	Paille le q.	1 2 8

SUITE *de l'eſſai ſur les influences du Commerce de luxe, ſur celui de neceſſité, par M. Auffray, ancien Fabricant de Paris.*

Interrogez nos Manufacturiers de premier beſoin, ils diront tous qu'ils ont les plus grandes peines à contenir les hommes qui animent leurs fabriques ; ils entendent ſans ceſſe l'Ouvrier de néceſſité envier le ſort de l'Ouvrier de luxe, ſouvent moins riche que lui, quoique ce dernier gagne ordi-

nairement beaucoup plus. Nous les entendons également faire les réflexions les plus ſenſées ſur cette foule de Valets à charge à l'État, à charge à leurs Maîtres, ſouvent à eux-mêmes, & dont la moitié eſt toujours dans une inaction qui révolte l'homme laborieux, & le citoyen inſtruit de l'état d'abandon où ſe trouvent nos campagnes, que ces hommes ont quittés, au moment où ils pouvaient être utiles.

Ce n'eſt pas tout le faſte qui environne les premiers ordres, qui les rendent plus reſpectables, même aux yeux du peuple; on peut aſſurer qu'ils le ſeraient bien davantage ſous un appareil plus ſimple & en même-temps plus patriotique. Le mérite & les dignités recevront toujours de ſinceres hommages; quelque ſimple que ſoit la forme ſous laquelle ils ſe préſenteront, rien ne peut ternir leur éclat, & le luxe ne peut jamais l'augmenter.

Qu'il ſerait beau de voir dans un État tous les ordres concourir au bien général, tout le monde à l'envi, ſacrifier ſes goûts & ſes caprices, lorſque des calculs patriotiques l'exigent, & voir ſortir de ce tout harmonieux une félicité générale. A la place de ce luxe deſtructeur, qu'il ſerait ſatisfaiſant de voir regner cette aiſance, fruit d'une économie bienfaiſante, auſſi éloignée de l'épargne ſordide que de la diſſipation ſtupide. C'eſt pour lors qu'on aurait toujours d'abondantes reſſources pour donner des ſecours au Prince toutes les fois que les beſoins de l'État l'exigeraient. On n'aurait plus le chagrin de voir juſqu'à l'homme de peine, ſe refuſer le néceſſaire dans ſon travail, pour avoir plus à donner dans d'autres moments à la diſſipation, & afin de pouvoir répandre ſur lui un air d'aiſance qui exiſte ſi peu, que ſes enfans manquent ſouvent de tout.

C'eſt ſans fondement que l'on donne le luxe comme un ſigne de l'aiſance d'une Nation, une preuve de beaucoup de ſuperflu, puiſqu'il eſt vrai de dire, que ce qu'on lui donne, eſt preſque toujours ôté au néceſſaire: c'eſt bien plutôt une preuve de la plus grande dépravation & la ſuite d'un delire dont tous les efforts tendent à maſquer une pauvreté honnête dans ſon état naturel, mais qui devient honteuſe apperçue ſous la gaze du luxe, & qui augmente plus on la veut cacher.

Quelque ſommaire que ſoit l'expoſition que l'on a faite des déſavantages du commerce de luxe & des avantages de celui de néceſſité, les bornes que je me ſuis preſcrites me forçent de ſupprimer beaucoup de choſes importantes, cependant je crois en avoir aſſez dit pour que chacun puiſſe ſentir la vérité & l'exactitude de mes réflexions ſur cet objet intéreſſant. *Fin.*

LETTRE

Aux Auteurs de la Gazette.

MESSIEURS,

L'eſprit de ſyſtême eſt de tous les ſiecles, de toutes les Nations, & c'eſt le plus mauvais des eſprits. On veut être original & donner du neuf: projet louable, ſans doute lorſqu'il eſt dirigé par des connaiſſances ſures & lumineuſes; alors on a tout lieu d'en attendre des avantages réels. Mais former le plan de renverſer toute la conſtitution économique d'un Etat, ſans examiner les différens reſſorts qui le font mouvoir, & ſans réflechir ſi cet État eſt ſuſceptible du changement qu'on propoſe, c'eſt imaginer des chimeres qui ne méritent pas d'être réfutées ſerieuſement. On voit qu'il s'agit ici de ces opinions modernes, de ces diſtinctions ridicules de *Claſſes productives & ſtériles, de ces projets d'élever l'agriculture aux dépends du commerce, de faire regarder le commerce comme une choſe preſque inutile, & de rendre la nation Françaiſe une Nation purement agricole.*

Tels ſont les ſyſtêmes que quelques Novateurs cherchent à faire adopter, & ſur leſquels ils ont publié une infinité d'écrits où ils ne font que répéter ce qu'ils ont déjà dit de cent façons différentes. C'eſt en vain qu'on leur fait voir que Tyr, Carthage, l'Égypte, Corinthe, *&c.* ne durent leur ſplendeur & leurs forces qu'à l'étendue de leur commerce maritime. C'eſt en vain qu'on leur met ſous les yeux l'état brillant de la Hollande & de l'Angleterre, & ſur-tout ce dernier pays où le commerce & l'agriculture marchent du même pas; ils ne répondent que par des raiſonnemens captieux ou par des ironies déplacées.

M. de Montaudouin, auſſi verſé dans les matieres du commerce que dans celles de la littérature, a cru devoir prendre les intérêts du commerce qu'il voit attaquer

par ces novateurs, & il a fait à ce ſujet des obſervations (a) qui ont été lues avec un applaudiſſement général dans une ſéance publique de l'Académie de la Rochelle. Je vous en envoie l'extrait que je vous prie d'inſérer dans votre Gazette.

EXTRAIT

Du Mémoire de M. de Montaudouin ſur le Commerce.

M. de Montaudouin, ſurpris avec raiſon du peu de cas qu'on ſemble faire du commerce, malgré la conſidération que le Gouvernement s'eſt efforcé de répandre ſur les Négocians, ſe plaint de ce que les éloges qu'on fait de l'agriculture, ſont toujours accompagnés d'une ſatyre amere & ſouvent indécente contre le commerce, & de ce qu'on place dans la claſſe ſtérile & même nuiſible ceux qui exercent cette profeſſion. » Cependant le commerce, dit-il, eſt à » l'agriculture & aux arts ce que le mou- » vement eſt à toute la nature. . . . . » L'eſſence du commerce eſt la circulation » entre les hommes des différentes produc- » tions de la terre, de l'eau & de l'in- » duſtrie. Envain une Nation aura un grand » nombre de Cultivateurs : ſi elle n'a pas » des Négocians occupés ſans ceſſe à cal- » culer les beſoins de l'univers, & à ou- » vrir des débouchés aux fruits de cette » culture, au ſein de l'abondance elle ſe » trouvera dans la miſere, elle manquera » de tout, excepté de ce qui eſt néceſſaire » pour ſatisfaire le premier des beſoins. » Elle ſera ſans finances, par conſéquent » ſans puiſſance & ſans conſidération au » dehors. Ses Cultivateurs ſeront décou- » ragés par la richeſſe même de leurs moiſ- » ſons. Une Nation au contraire dont le » ſol n'eſt point propre à la culture, mais » qui eſt adonnée à la navigation & au » commerce ... aura ſans ceſſe d'amples » proviſions de grains, & pourvoira aux » beſoins même des peuples qui les ont cul- » tivés.... Sans le commerce tout languit, » & l'abondance eſt une ruine.... La » mépriſe des Écrivains qui ont traité cette » importante matiere, vient de ce qu'ils » ont conſidéré une nation comme étant » iſolée, & n'ayant aucune relation avec » les autres. ... La puiſſance des Nations » ſe meſure ſur le nombre de ſes Négo- » cians, de ſes Matelots, de ſes Navires, » &c. En 1600, l'Angleterre avait tant » en argent qu'en Navires, maiſons, fonds » de terre 216 millions, 2 tiers ſterl. & » en 1660 elle avait plus du double; en » 1688, elle avait près du triple; en 1749, » l'argent monnoyé, les autres effets mo- » biliers, les fonds de terre ſe montaient » à 1000 millions ſterlings. Ainſi en moins » d'un ſiecle & demi la richeſſe de l'An- » gleterre s'eſt accrue à peu près dans la » progreſſion de 1 à 5, &c.

M. de Montaudouin termine ſes obſervations par les réflexions ſuivantes : » on peut juger de-là ſi les Négocians for- » ment une claſſe ſtérile & nuiſible, & ſi » le commerce extérieur eſt peu impor- » tant. Mais pourquoi combattre ſérieuſe- » ment des erreurs auſſi viſibles... Quand » on eſt obligé, dit un grand homme, de » prouver des vérités auſſi claires, on court » riſque de perdre ſa peine. Diſons avec » un Poëte : *Averſus Mercaturis delirus*, » & *amens*.

CHANGES.

A. 1766.	*Lundi* 8.	*Mardi* 9.	*Mer.* 10.
Amſterdam.	. . . .	56 . .	. . . .
Londres. .	. . . .	32 3 16e. $\frac{1}{4}$	. . . .
Hambourg.	. . . .	170 . .	. . . .
Madrid. .	. . . .	15 6. .	. . . .
Cadix. . .	. . . .	14 l. 19 .	. . . .
Livourne. .	. . . .	. . . .	. . . .
Lyon Août.	. . . .	$\frac{1}{8}$ . . .	. . . .

LETTRE *aux Auteurs de la Gazette, ſur le dernier parere.*

MESSIEURS,

L'Auteur du parere inſéré dans votre Gazette du 26 Juillet, & répondu par M. Girard, Avocat à Quimper, n'imaginait certainement point que ſes aſſureurs duſſent lui faire des difficultés pour le rembourſe-

(a) *Ce Mémoire ſe trouve en entier dans le mercure de France du mois de Sept. p.* 152.

ment des ſommes aſſurées dans la cargaiſon du Navire retenu ; il aurait ſans doute donné plus d'étendue à ſa queſtion, & rapporté le fait avec la même exactitude que je vais le faire ; je vous prie de l'inſérer dans une de vos Gazettes.

Le Navire dont eſt queſtion, partit d'un Port de France pour un autre vers la fin de Déc. ou au commencem^t de Janv. dernier, freté majeure partie en eau-de-vie ; il relâcha dans ſa route à un Port de l'Angleterre, où il fut accuſé & juré y avoir vendu environ 10 veltes d'eau-de-vie en contravention des Loix du Royaume. Auſſitôt arrêt du Navire & de la marchandiſe qui fut déchargée & dépoſée en lieux où elle eſt encore. Les chargeurs inſtruits de cet accident le firent ſignifier aux aſſureurs, & aux termes de l'Ordonnance de la marine, liv. 3, tit. 4 des aſſurances, art. 49, s'enſuivit l'abandon des ſommes aſſurées.

On demande ſi la cupidité d'un Maître qui n'a point craint de ſacrifier le Navire & la cargaiſon à la vente d'une pacotille prohibée, peut être qualifiée du nom de barateric, ou ſi ce fait eſt ſuſceptible d'une autre acception.

On demande encore ſi des aſſureurs qui ſe ſont expreſſément chargés de la barateric du Maître & de l'équipage & de tous cas prévus ou non prévus, &c. ſont tenus au rembourſement des ſommes aſſurées, ou ſi des chargeurs doivent ſupporter des pertes auxquelles on ne peut attribuer d'autres cauſes que l'imprudence d'un Maître dont ces mêmes aſſureurs ſe ſont rendus les garants.

On prie ceux qui voudront bien réſoudre cette queſtion, d'apporter des autorités auſſi ſatisfaiſantes que celles de Monſieur Girard.

NAVIRES *en armement.*

DU HAVRE, *le 4 Sept. 1766.*

Le Sénau l'*Alexandre*, de 130 tonneaux, Cap^e. *François Laneuville*, du Havre, eſt en charge dans ce Port pour la Martinique & la Guadaloupe, & partira vers le 10 Oct. prochain. Ceux qui voudront s'y embarquer ou charger des marchandiſes pourront s'adreſſer à PARIS à MM. le Couteulx & Compagnie, Banquiers ; à ROUEN, à M. Dominique de la Haye, rue du Bacq & au HAVRE, à M. Alexandre de la Haye, Négociant ſur le grand quai.

DE HONFLEUR, *le 6 Sept. 1766.*

Le Navire le S^t. *Etienne*, de 550 tonneaux, Cap^e. *Durand*, eſt en charge dans ce Port pour S^t. Domingue. L'Armateur de ce Navire eſt M. Prémord.

FINANCES.

Paiemens des rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiement de S.
Boſcheron,	6^e.	E.	15
Billard,	32^e.	B. & G.	15
Bonnet Pere,	38^e.	C.	15
Aliſſan,	39^e.	C.	15
Molliere,	51^e.	A.	15
Thevenin,	54^e.	A.	15
Maſſon,	59^e.	C.	15

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS

Sept. 1766.	*Lundi 8.*	*Mardi 9.*	*Mercredi 10*
Ac. des Indes.		1300	1300
Emp. de la Com.		421	421
Prom. à 5 p $\frac{0}{0}$.		21. 3m	20
Prom. à 4 p $\frac{0}{0}$.		35 $\frac{1}{2}$	36
Ac. des Fermes.		855. 57 $\frac{1}{2}$	857 $\frac{1}{2}$ 60
Amortiſſement.			
2 ſ. p. l. du Dix.		16 $\frac{1}{2}$	
3^e. Loterie.			24
Annuités.		418	420
Coup. d'An.	FESTE.	83	83
Emp. de 50 mil.		23. 24 4m	23
Emp. de 30 mil.		26 $\frac{1}{2}$	26 $\frac{1}{2}$
Col. 1759.			
Canada.		31 $\frac{1}{2}$ 32 $\frac{1}{2}$ 5m	31 $\frac{1}{2}$ 32. 32 $\frac{1}{2}$
4^e. L. Epoques.		24 $\frac{1}{2}$ 11e. 29 $\frac{1}{2}$	24 $\frac{1}{2}$
Nouette.		25 26 $\frac{1}{2}$ 4m A. 27 $\frac{1}{2}$	25 25 $\frac{1}{2}$ 5 A.
CONTRATS.			
Sur la Ville.			
A 4 p $\frac{0}{0}$.			
Bretagne.			
3 p $\frac{0}{0}$ ſur les Cui.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 73.

PASSAGE DU SUND.

DU 16 au 26 Août 1766, il eſt paſſé par ce détroit 67 Vaiſſeaux partis d'Amſterdam, dont 57 pour la Mer Baltique, 2 pour Dantzick, 1 pour Stetin, 1 pour Carleby, 1 pour Carelshaven, 1 pour Copenhague, 1 pour Liebau, 1 pour Fridericshaven, 1 pour Petersbourg, 1 pour Pernau; 55 allant à Amſterdam, dont 8 partis de Stetin, 8 de Dantzick, 8 de Riga, 8 de Narva, 4 de Konigsberg, 4 de Wybourg, 3 de Stockolm, 3 de Petersbourg, 2 de Norkoping, 2 de Carelshaven, 1 de Liebau, 1 de Roſtock, 1 de Stolpe, 1 de Fridericshaven & 1 de Ulhebourg; 15 ſortis des Iſles Britanniques, dont 4 partis de Londres, 3 de Newcaſtle, 3 de Boſton, 1 de Berwick, 1 de Yarmouth pour la Mer Baltique, 1 de Londres pour Petersbourg, 1 de Wisby pour Gothembourg & 1 de Briſtol pour Dantzick; 36 pour les Iſles Britanniques, ſçavoir 22 pour Londres, dont 11 partis de Petersbourg, 3 de Wybourg, 2 de Konigsberg, 1 de Dantzick, 1 de Stockholm, 1 de Pilau, 1 de Stetin, 1 de Narva & 1 de Riga; 2 partis de Riga allant à Newcaſtle, 2 allant à Liverpool, dont 1 parti de Petersbourg & 1 de Memel; 5 partis de Stockholm, dont 2 pour Briſtol & 3 pour Dublin, 1 parti de Peterbourg pour Portsmouth, 2 partis de Riga, dont 1 pour Dublin & 1 pour Yarmouth.

Récapitulation. Du 16 au 26 Août 1766, il eſt paſſé par le détroit, pour la HOLLANDE, 67 Vaiſſeaux d'exportation & 55 d'importation; pour les ISLES BRITANNIQUES, 15 d'exportation & 36 d'importation.

Le 19 Août 1766 il eſt paſſé par le détroit du Sund, pour le commerce de France, les Navires des Capitaines *Lorens Birck* parti de Dantzick pour Rochefort chargé de bois; *Fried. A. Auberg* parti de Stockholm pour Marſeille chargé de fer; *Peter Died. Ehlen* parti de Petersbourg pour Bordeaux chargé de cordages; le 21 les Navires des Capitaines *Caſper Mutzenberg* parti de Rouen pour Petersbourg à fret; *Hendrick Garrels*; *Hette Pieters* partis de Petersbourg, l'un pour Rochefort & l'autre pour l'Orient chargés de chanvre; *Pieter Elkes* parti de Dantzick pour Bordeaux chargé de planches; le 22 les Nav. des Cap. *Siourd Johannes* parti de Petersbourg pour Rochefort chargé de chanvre; *Canne Ypkes* parti de Dantzick pour Rouen, chargé de planches; *Philippus Vermenien*, & *Sipke Douwes* l'un parti de Petersbourg & l'autre de Stetin pour Bordeaux chargé de fer & de fer en barres; *Ruurt Annes Pranger* parti de Konigsberg pour Nantes chargé de chanvre; le 23 les Navires des Capitaines *Feyke Siabbes* parti de Petersbourg pour Bordeaux chargés de chanvre; *Jacob Dray* parti de Wybourg pour Bordeaux chargé de planches; *Roel Annes* parti de Riga pour Dieppe chargé de bois; *Jan Wybes*, *Euwe Fokkeles* partis de Petersbourg, l'un pour Breſt & l'autre pour Nantes chargés de chanvre; *Frantz Koning* parti de Stetin pour Bordeaux chargé de barres de fer; le 24 le Navire du Capitaine *Goſſe Hendrichs* parti de Riga pour Saint Malo chargé de pierres; le 25 les Navires des Capitaines *Eman. Gotl. Martens* parti de Dantzick pour Saint Malo chargé de planches; *Jan Tayler* parti de Petersbourg pour Toulon chargé de chanvre; le 26 les Navires des Capitaines *Markus Rolander* parti de Marennes pour la Mer Baltique en leſt & avec du ſel; *Lars Forſſel* parti de Rouen pour Stockholm à fret.

DE BAYONNE, *le* 28 *Août* 1766.

EXPORTATION.

Il a été exporté de cette Ville du 10 au 24 Août 1766, par 14 bâtim. fran. & 6 étran. tous Eſpagnols. Des premiers 1 a fait à Porto en Portugal avec 15 milliers de bray & goudron; 2 à S. Sébaſtien avec 30 bariques 4 futailles de vin & d'eau-de-vie, 10 bariques de goudron, 100 ſacs de froment; 1 à Saint Domingue avec 84 barils de plâtre, 2700 houes, 125 haches & 12 milliers de merain; 2 à Marſeille avec 100 barils de farine, 6400 conques de froment & 6 caiſſes de liqueurs; 1 à Audierne avec 21 milliers de réſine & bray ſec & 1500 planches de pin; 3 à Nantes avec 8 bariques, 20 barils & demi-barils de goudron, 200 barres de fer, 20 ancres de fer, 52 chaudieres à ſucre, 16 balles de laine, 105 milliers de réſine & 1050 planches de pin; 1 à Breſt avec 44 milliers de bray ſec, 69 bariques & 369 barils de bray gras & goudron; 1 à Rochefort avec 124 pieces de bois de conſtruction; 2 à Rouen avec 43 balles de laine, 104 balles de regliſſe & 35 tonneaux de leſt en ſable. Des étrangers, 1 allait à Lisbonne avec 75 milliers de bray gras, 200 barils de goudron & 30 balles de laine d'Eſpagne; 1 à Bilbao avec 40 bariques d'eau de-vie, 20 tonneaux de bray & goudron & 1 balle d'étoſe; 1 à Saint Ander avec 57 bariques de vin; 1 à la Corogne avec 41 balles, 14 caiſſes, 3 paquets, 21 ballots de différentes marchandiſes; 1 à l'Orient avec 272 pierres à Taillandiers, 36 bariques de vin & 3 ballots de jambons; 1 à Saint Malo avec 50 milliers de brai ſec & réſine, 27 bariques de goudron & 900 planches de pin.

IMPORTATION.

Il eſt entré dans cette Ville pendant le même eſpace de temps 5 bâtimens français & 10 étrangers, ſçavoir 2 Hollandais, 5 Eſpagnols, 1 Danois & 2 Anglais. Des premiers 1 venait du Paſſage avec 86 canons de fer & 7 ballots de cacao; 1 des Sables d'Olonne avec 51 muids 13 boiſſeaux de ſel; 1 de Nantes avec 31 bariques de ſucre, 10 tonneaux d'avoine & 8 tonneaux de froment; 1 de Saint Sébaſtien avec 10 tonneaux de leſt en gravier; 1 de Rochefort avec 100 tonneaux de leſt en pierres. Des étrangers 1 venait de Bordeaux avec 50 tonneaux de leſt en pierres; 1 de Mouros avec 10 tonneaux de leſt en pierres; 1 de Plaencia avec 10 tonneaux de leſt en ſable; 1 de Saint Ogne avec 68 ſacs de froment & 10 tonneaux de leſt en pierres; 1 d'Amſterdam avec 3600 fromages, 5000 nattes & 126 planches de pin; 1 de Bilbao avec 331 cuirs, 27 balles, 3 caiſſons & 1 baril de différentes marchandiſes; 1 de Copenhague avec 50 tonneaux de leſt en ſable; 1 de Newcaſtle avec 80 chaldrons de charbon de terre & 60 tonneaux de leſt en gravier; 1 de Saint Ander avec 569 barres de bois de chêne; 1 de Corck avec 212 barils de bœuf ſalé, 80 frequins de beurre, 60 caiſſes de chandelles, 4 barils de ſaumure & 4 barils de langues.

DE HONFLEUR, *le 6 Septembre 1766.*

Les Navires le *Roland*, Capitaine *le Lievre*; l'*Aimable Marie*, Capitaine *Loiſel*; l'*Adélaïde*, Capitaine *Bruno* ont mis à la voile; le premier pour la Guinée; les deux autres pour la Guadaloupe.

DU HAVRE, *le 4 Septembre 1766.*

La cargaiſon des Navires la *Diligente*, le *Trudaine*, la *Creole*, & la *Notre-Dame de Nazareth* dont l'arrivée a été annoncée dans l'ordinaire précédent conſiſte; 1°. en 137 bariques, 12 tierçons, 13 quarts, 2 barils de ſucre, 8 bariques, 12 tierçons, 22 quarts 12 ſacs de café, 51 balles & ballots de coton, 96 ſacs de gingembre, des liqueurs, du ſyrop & des confitures; 2°. 653 demi-caiſſes, 42 caiſſes de ſavon, 59 balles de coton, 31 pieces 2 demi-pieces d'huile, 4 caiſſes de réglisſe; 3°. 110 bariques 30 tier. 18 quarts de ſucre, 28 bariques 87 tier. 81 quarts 107 ſacs de café, 45 balles de coton, 1 quart de caret; 4°. 40 caiſſes, 1215 demi-caiſſes, 20 tiers de caiſſes de ſavon, 46 balles de coton, 12 bariques de ſoufre, 39 pieces 20 demi-pieces, 2 barils d'huile, 18 caiſſes de marbre, 2 caiſſes de laque plate, 1 ballot de verdet, 2 ſacs de galle, 1 caiſſe de ſuc de réglisſe, 2 balles d'écorce de grenade, 48 balles de ſumac, 1 balle d'alun, 6 caiſſes de manne, 1 farde de ſené.

ARRIVÉE *de Navires.*

Le premier & le 2 Septembre 1766, il eſt entré dans le Port du Havre 9 Navires français & étrangers, ſçavoir l'*Epervier*, Capitaine *J. B. le Peley* de Saint Malo; l'*Amitié*, Capitaine *Hennequin* du Havre, venant de la Martinique; la *Fidele*, Capitaine *J. B. Ancelot* du Havre, venant du Cap d'où il était parti le 16 Juillet, chargés tous trois de 394 bariques 27 tierçons, 27 quarts de ſucre, 35 boucauts 184 bariques 97 tierçons, 235 quarts, 460 ſacs de café, 316 balles & ballots de coton, 3 bariques 5 tierçons 13 quarts, 1 ancre d'indigo, 169 ſacs 5 tierçons, 6 quarts de cacao, 20 billes de bois de caret, des liqueurs, du ſyrop & des confitures; le *Bedfort*, Capitaine *Jacques Ellie*; la *Réſolution*, Capitaine *Thomas Nicols* venant de Corck chargés de 1200 barils de bœuf, 220 frequins 270 demi & 130 quarts de beurre, 100 caiſſes de chandelles; le *Jeune Pierre*, Capitaine *L. Aubin* du Havre venant de la Ciotat d'où il était parti le 20 Juin chargé de 363 pieces de vin; les *Trois Bons Amis*, Capitaine *P. Martin* de Rouen venant de Cette d'où il était parti le 15 Juin chargé de 20 pieces d'eau-de-vie, 1 barique de verdet, 1 caiſſe 1 fixain, 2 tierce-rolles de vin; la *Fidele*, Capitaine *L. de Noville* de Dieppe venant de Marſeille d'où il était parti le 5 Juillet chargé de 51 caiſſes, 763 demi-caiſſes, 147 tierces, 31 tambours de ſavon, 74 balles de coton en laine & 1 balle de filé & diverſes autres marchandiſes d'épicerie & de droguerie; la *Bonne Intention*, Capitaine *Jacques Trimintin* de Morlaix venant de Marennes avec du ſel; le *Saint Firmin*, Capitaine *Jean Mirabeau* de Bayonne venant de Saint Ander, chargé de 272 balles de laine.

DÉPART *de Navires.*

Le 3 Septembre 1766 il eſt ſorti du même Port les Navires le *Vigilant*, Capitaine *Mouchel*; l'*Aimable Marguerite*, Capitaine *Michel* du Havre allant le premier à la Martinique, & le ſecond aux Cayes Saint Louis, chargés tous deux de bœuf, de lard, de maquereaux, de beurre, de ſaumons, de vin, de farine, de cercles, d'oſier, de chandelles, de bray ſec, de marmites de fer, de dames Jeannes vuides, de morues ſeches, de tuiles, de charbon de terre, de fayence, de 30 douzaines de paires de ſouliers & 289 balles, ballots, tonneaux & caiſſes de marchandiſes de mercerie & quincaillerie; la *Diane*, Capitaine *Vannier* du Havre, allant à la Côte de Guinée chargé de marchandiſes pour la traite des Noirs; la *Princeſſe Emilie*, Capitaine *Rouſſel* de Dieppe allant à Lisbonne chargé de 56000 *liv.* de farine & de quelques ballotages pris à Rouen; l'*Antoinette Nicoline*, Capit. *Omſen* de Bergue en Norwege, allant à Genes chargé de 272922 *liv.* de ſucre brut & terré.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1766.

A Paris, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1766.

GAZETTE *DU COMMERCE,*
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.
ANNÉE 1766. Du Mardi 30 Septembre.

AGRICULTURE.

REMARQUES

*Et queſtions ſur les enſemencées de 1765, leurs diſpoſitions & leurs effets à la récolte de 1766, dans la Province du Maine, par M. ***. de la Société royale d'agriculture au Bureau du Mans.*

LEs approches de la récolte de 1766, juſqu'aux premiers jours de Juillet, ont par-tout ſoutenu des apparences de fécondité au-deſſus de ce qu'on en a éprouvé depuis pluſieurs années; le ſuccès n'en a pas été généralem^t. heureux par les intempéries qui ont plus affecté certains cantons que d'autres, & ſinguliérement les meilleurs fonds, les terres graſſes, compactes plus productives; celles-ci montraient une progreſſion & une abondance de ſeve prodigieuſe.

Quelques-uns en attribuent la cauſe principale aux diſpoſitions que la longueur & la rigueur extrême du froid de l'hyver dernier ont procurées, ſur-tout à cette nature de terre qui s'eſt trouvé condenſée à deux pieds de profondeur; ils prétendent que le dégel ayant été très-ſec, ſans pluies ni neiges, le fond de la terre s'eſt toujours entretenu extrêmement ſec, ainſi qu'il l'eſt encore à préſent en Septembre; les pluies d'une partie du printemps & des mois de Juin & Juillet, n'ont pu pénétrer ni imbiber ce fond trop ſec; toute l'humidité s'eſt arrêtée dans la ſuperficie, à la réſerve de ce que l'air, le hâle, &c. de la ſaiſon en ont pu diſſiper; il réſulte de-là qu'elles ont tourné en entier, avec les impreſſions de l'air, au bénéfice de la racine des plantes qui ne pivotent pas conſidérablement; & que le fond ſe trouvant plus ſain, ſans humidité ni froideurs qui les font ordinairement languir dans l'hyver & le commencement du printemps, elles n'ont point alors manqué de ſubſtance ni des ſucs abondans qui leur étaient néceſſaires pour bien taler; enfin, c'eſt, dit-on, la cauſe de l'abondance de la ſeve & de la grande progreſſion en général, & c'eſt ce qui a peut-être avancé la maturité des bleds, que l'extrême fraicheur de tout le printemps aurait dû naturellement prolonger davantage.

Pourrait-on induire de-là, que ſi communément nous ne jouiſſons pas de l'avantage des mêmes diſpoſitions de la terre pour procurer à nos bleds d'hyver la même progreſſion de cette année, ce ſerait parce que nous donnons trop de profondeur à nos labours; que la terre étant ouverte trop avant, les eaux par leur tranſpiration lavent la racine, en éloignent la graiſſe & les ſels de la ſuperficie, l'humidité y pénétre trop facilement, qu'elle s'y concentre, y reſte, & y cauſe des froideurs pendant l'hyver & le printemps, juſqu'à ce que la grande ſechereſſe ou les rayons de la haute ſaiſon puiſſent les pomper & les en délivrer, mais toujours trop tard, ce qui empêche les bleds de taler dans la ſaiſon commode & s'oppoſe à la progreſſion ſucceſſive.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

OBSERVATIONS ÉCONOMIQUES

Sur le Charanſon, par MM. de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Tours au Bureau d'Angers. (a)

Les deux eſpèces d'inſectes qui font le plus de tort aux grains, ſont la calendre & le charanſon. Il arrive que dans différens pays l'on donne le nom de calendre à l'inſecte que l'on nomme ailleurs charanſon, alors on ne peut plus ſe reconnaître que par une deſcription exacte.

Ce que nous nommons ici charanſon, & qui s'appelle calendre par les Naturaliſtes, doit être rapporté aux genres des ſcarabées. Il a deux cornes diviſées par de petites jointures, & comme veloutées, avec une trompe qui ſort de la partie antérieure de ſa tête. Au bout de cette trompe eſt une eſpece de tenaille par où la calendre ſe fait jour dans le grain, ſoit pour y chercher ſa nourriture, ſoit pour y dépoſer ſes œufs. Les deux cornes ont auſſi la forme de tenailles acérées. Ces inſectes ont ſix pattes. Chaque grain que la femelle a percé reçoit un œuf, & très-rarement deux, leſquels produiſent des vers qui ſe replient beaucoup ſur eux-mêmes, mais qui ſont peu propres à ſe tranſporter d'un lieu dans un autre. Ces vers ſe changent en chryſalides, dont la deſtinée eſt de devenir en 14 ou 15 jours calendres parfaites. Lorſqu'elles ſont encore dans leurs œufs & qu'elles n'ont pas atteint le dernier accroiſſement que la nature leur a deſtiné, elles courent riſque d'être mangées par les mites. Ce qui mérite d'être remarqué, ce ſont les peines que ſe donne la femelle avant que de pondre. Elle choiſit pluſieurs grains de bled les plus gros & les plus ſucculents, elle les creuſe un peu pour en faire un berceau, & elle dépoſe dans chacun un œuf. L'animal qui en ſort trouve d'abord une nourriture convenable; jamais deux œufs ne ſe rencontrent dans le même grain, & la raiſon en eſt que pluſieurs animaux n'y pourraient ſubſiſter à la fois. L'inſtinct prévoyant de la mere ſupplée à leurs premiers beſoins. Lorſqu'un monceau de bled eſt infecté de ces ſcarabées, on entend un bruit ſourd & déſagréable en prêtant un peu l'oreille. Ainſi il paraît que la calendre nommée ici charanſon, ne vient point d'un animal ailé, & qu'elle ne s'y transforme point.

L'autre inſecte qui eſt le vrai charanſon, vient d'une mouche, & eſt encore plus terrible au bled par ſa prodigieuſe multiplication; c'eſt lui qui cauſe le degât qu'on nomme moucheture ou bled moucheté. Wammerdam & Jean Ray en ont parlé. La mouche dont nous faiſons ici mention, a des ailes blanches avec des taches noires. Elle provient d'une des plus petites chenilles que l'on connaiſſe, elle eſt compoſée de 8 anneaux. On ne pourrait diſtinguer ſa tête ſans deux petites cornes rougeâtres en forme de ciſeaux qui s'en échappent. Ces cornes peuvent percer, & en ſe croiſant, elles peuvent encore couper. On voit entr'elles une petite trompe d'où cet inſecte fait ſortir pluſieurs fils très-fins & un peu gluans, par le moyen deſq. il s'attache à tous les corps dont il eſt environné, & aſſure ſa marche. Cette manœuvre reſſemble aſſez à celle des araignées, avec cette différence que les araignées filent leur ſoie par l'anus. Les vers ou chenilles dont on parle ne ſubſiſtent gueres plus de deux mois en cet état. Lorſque le tems de changer approche, elles ne prennent aucune nourriture.

NOTA. *Nous donnerons dans l'ordinaire ſuivant deux ſecrets pour garantir les bleds*

(a) *Cette Soc. convaincue avec raiſon que les procédés ſont infiniment plus utiles que les diſcuſſions économiques, employe continuellement ſes talens & ſes lumieres à chercher des choſes dont il puiſſe réſulter un avantage réel. On a déjà vu dans nos Gazettes & dans nos Journaux pluſieurs obſervations intéreſſantes, fruits de leurs travaux. Le Charanſon, ce fleau des bleds vient de fixer ſon attention, & elle nous a fait part de ce qu'elle a commencé à obſerver ſur cet inſecte. Nos précédentes Gazettes ont fait mention de pluſieurs Mémoires ſur le même ſujet, mais chacun de ces Mémoires nous a préſenté quelque choſe de nouveau, & particuliérement ceux de M. de Mozé, Membre d'une Société d'Agriculture à qui nous avons les plus grandes obligations, puiſqu'elle ne ceſſe d'enrichir nos feuilles de ſes ſçavantes productions, qui ſervent à éclairer l'Agriculteur & à lui tracer la route qu'il doit tenir pour augmenter ſon revenu par une meilleure culture. Serons-nous toujours dans le cas de deſirer que les autres Sociétés d'Agriculture veuillent bien à leur imitation, nous communiquer leurs mémoires, ou du moins la notice raiſonnée de ces mémoires. Le public pourrait alors tirer un grand avantage de leurs travaux dont il ne peut ſe procurer la connaiſſance qu'à grands frais.*

du Charanſon. Nous les tenons de la même Société.

SUITE *de la réponſe de M. de la Borde aux objections qui lui ont été faites ſur ſon projet de cultiver des lins dans l'Armagnac.*

Un de mes adverſaires, Gazette N°. 52, regarde comme un grand objet 1000 journaux de terrein employés en lin. Il y a mille poſſeſſeurs de bien dans la Gaſcogne, ainſi mille poſſeſſeurs, quand ils n'enſemenceraient qu'un journal chacun en graine de lin, cela ferait 1000 journaux. Il pourrait même ſe faire que ces poſſeſſeurs ſemaſſent chacun 10 journaux, ce qui ferait 10000 journaux. Une telle enſemencée, jointe à la main-d'œuvre, procurerait à la Province un revenu conſidérable. Mon adverſaire s'éleve ſur ces profits immenſes; il ſera donc bien plus étonné lorſqu'on lui fera voir qu'une livre de lin eſt plus précieuſe à la Nation qui a le bonheur de la ſçavoir *ouvrer*, qu'une livre d'or; celle-ci n'a que ſa valeur intrinſeque de 1357 ℔ 10 ß; Une livre de lin employée en dentelles, n'eſt-elle pas plus à conſidérer que les mines du Perou, puiſqu'elle peut valoir juſqu'à ſoixante mille livres & plus: j'ai vu à Amſterdam chez un Négociant dans le Caalweſtraat, des toiles de 14 florins l'aune, meſure de Hollande, & la meſure de Hollande eſt d'une aune trois quarts meſure de Paris. Suppoſons le florin à 43 ß de France, une aune de cette toile ſerait revenue en France à 52 ℔ 13 ß 6 ₰. Ainſi voilà peut-être 3 onces de lin portées à 52 ℔ 13 ß 6 ₰. Il eſt vrai que cette toile avait été faite par un curieux qui devait ſe marier, & je n'ai pas été le ſeul témoin de cette vérité. Une perſonne ſur la parole de laquelle on peut compter, & qui eſt aujourd'hui auprès du Miniſtere, pourrait confirmer ce que j'avance. Nous n'avons pas, excepté les batiſtes de 24 ℔ l'aune, d'auſſi belles toiles dans le Royaume.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

SUITE *de la Notice du Journal de Juin.*

Après le morceau dont nous avons parlé dans l'ordinaire précédent, on trouve la fin du *Mémoire de M. V. de Valenciennes, ſur le projet formé par les Marchands Toiliers & Merciers de cette Ville, d'aſſujettir les forains à des droits & à un dépôt général.* M. V. prouve que cet établiſſement ſerait contraire au bien du commerce & du public, & qu'il ne ſerait avantageux ni aux Toiliers & Merciers de Valenciennes, ni aux Marchands étrangers & forains. Dans ce Mémoire qui nous paraît fait avec beaucoup de lumieres & d'intelligence, M. V. expoſe des réflexions très-judicieuſes, très-noblement exprimées ſur l'inconvénient des Communautés de Marchands ou d'Arts & Métiers.

On lit enſuite un Mémoire intéreſſant de *MM. de la Société royale d'agriculture au Bureau d'Angers*, ſur les propriétés de l'ortie relativement à l'*agriculture*. Ces Meſſieurs ont fait faire avec la filaſſe d'ortie, de la toile qui a été trouvée de la meilleure qualité, qui prend le blanc mieux & plus vîte que la toile de chanvre, & qu'on croit auſſi plus propre à recevoir les teintures.

On voit à la ſuite de ce Mémoire la *deſcription & le plan gravé d'une machine pour élever les fardeaux, inventée par un Capitaine Ingénieur, au Service du Roi de Pologne*; cette machine a paru à tous les connaiſſeurs très-ingénieuſe & très-bien faite.

Après cette machine eſt une lettre *d'un abonné ſur les poids & meſures*, dans laquelle il aſſure, contre ce qu'avait dit M. A. dans le Journal de Mars, qu'on a toujours deſiré l'établiſſement de l'uniformité dans la Ville de *Lyon*.

Le Journal eſt terminé par une réponſe de M. *Girard*, *Avocat à Quimper*, *à la lettre de M. Letroſne*, inſérée dans le Journal de Novembre dernier. Il faut lire cette réponſe pour s'en former une idée juſte qui ſerait trop difficile à rendre dans une ſimple notice.

RECETTE

Pour garantir des petits moucherons noirs les feuilles naiſſantes des ſemences de légumes.

Mêlez une once de fleur de ſouffre avec trois livres de la graine que vous voudrez ſemer; faites ce mélange deux ou trois

jours avant que de ſemer, tenez le tout bien fermé dans un pot de terre verniſſé, & remuez-le de maniere que la graine puiſſe être bien impreignée du ſouffre, alors ſemez ſuivant la maniere ordinaire, ſans avoir égard ſi le temps eſt humide ou ſec. Cette préparation éloigne les petits moucherons noirs juſqu'à la formation des 3 ou 4 premieres feuilles qu'ils ont coutume de ronger & qui font périr la plante lorſqu'elles ſont détruites : On voit ſouvent dans l'été des eſſaims de ces moucherons * qui ſe tiennent ſur les terres nouvellement enſemencées, & dans quelques années ils ont ruiné des milliers d'arpens enſemencés.

A V I S.

Perſuadées de l'avantage qu'on peut retirer en ſe ſervant de la charrue de M. Deſpommiers, pluſieurs perſonnes nous ont demandé ſa demeure ou au moins en quel endroit on pourrait trouver un modele exact de cette charrue. Comme M. Deſpommiers ne nous a donné aucune connaiſſance à cet égard, nous le prions inſtamment de vouloir bien nous en inſtruire aujourd'hui, & de ſe rendre à nos empreſſemens & à ceux des perſonnes qui rendent ſi bien juſtice à ſes lumieres.

C O M M E R C E.

De Stockholm.

LEs États ont dreſſé le Mémoire ſuivant, relativement aux manufactures & aux encouragemens qu'il parait convenable de donner pour leurs progrès.

» En examinant de près & avec attention ce qui, dans les circonſtances actuelles, peut empêcher les progrès des manufactures & des arts méchaniques, & ce qui pourrait contribuer à les faire fleurir, les États ont trouvé que l'embarras où l'on eſt à cet égard, réſulte des reſtrictions que d'anciens réglemens & priviléges y ont apportées ; qu'un Pays ne parviendra jamais à ſa plus grande force, qui conſiſte dans le nombre de bons Ouvriers, ſi l'on contraint les Manufacturiers à travailler à d'autres métiers que ceux qui leur ſont propres, & ſi on ne leur laiſſe pas la liberté d'exercer librement l'Art pour lequel on leur remarque un penchant naturel, & auquel ils ſe ſont appliqués dès leur bas âge. Si on leur fait éprouver ces obſtacles, ils auront de la répugnance pour une profeſſion qui ne leur laiſſe aucun lieu d'eſpérer que jamais ils puiſſent recueillir le fruit de leur induſtrie. Dela doit réſulter une extinction d'émulation & d'aſſiduité ; l'amour de la Patrie ſe refroidit ; l'Ouvrier ſe voit obligé de s'expatrier, & l'Étranger profite du bénéfice que l'État pourrait retirer du travail de ſes Citoyens. Si au contraire les Manufacturiers peuvent être aſſurés qu'on leur laiſſera la liberté de parvenir à leur but, ſans détour, ſans perte de temps & ſans obſtacles, cette liberté encouragera & nourrira l'émulation, excitera la diligence & répandra cette ſorte de jalouſie utile & néceſſaire pour pouſſer les arts à leur perfection. Enfin, il eſt auſſi dangereux de gêner les manufactures, qu'il eſt avantageux & néceſſaire que chacun puiſſe apprendre à fond la partie de ces manufactures qu'il veut exercer. Delà il réſulte que ceux qui en ont la direction doivent veiller attentivement à ce qu'il ne ſe gliſſe point parmi les Ouvriers des ignorans qui trompent les Citoyens en leur vendant des choſes qui n'ont pas une juſte valeur & accréditent par-là ce qui vient de l'Étranger. D'après ces conſidérations, les États ont jugé à propos de fixer le temps d'apprentiſſage & celui des Compagnons à proportion de celui qu'il faut pour ſe perfectionner dans les différentes profeſſions ; d'obſerver le génie & la ſituation d'un apprentif, & de s'aſſurer s'il eſt en état d'exercer ſon Art ; de ne donner des Lettres de Maitriſe qu'après un chef-d'œuvre bien examiné, & de permettre enſuite à celui qui y a ſatisfait, de s'établir par-tout où il jugera à propos. Les États ſe confirment d'autant plus dans cette réſolution que l'expérience leur fait voir que les récompenſes même ne ſervent de rien pour

* *Ils ſe nomment en Limouſin des biaujoux.*

„ relever les manufactures en cas de dé-
„ cadence, puiſque, depuis l'Ordonnance
„ du Roi, du 22 Février 1762, il ne ſe
„ trouve que quatre manufactureiers qui en
„ aient profité. En conſéquence, les États
„ jugent néceſſaire de ſupprimer dès-à-
„ préſent toutes les récompenſes fixées par
„ cette Ordonnance pour l'augmentation
„ des manufactures, mais en même-temps
„ de permettre à l'avenir, ſans aucune
„ formalité, à tout Maître qui aura prouvé
„ ſa capacité pardevant les Corps de Mé-
„ tiers reſpectifs, ou pardevant le Magiſtrat
„ des Villes où il n'y a point de Corps de
„ Métier, d'exercer ſa profeſſion dans telle
„ Ville qu'il aura choiſie pour ſon éta-
„ bliſſement, ſans être obligé de ſolliciter
„ aucune permiſſion pour cet effet, forma-
„ lité qui entraîne toujours des frais, des
„ obſtacles & une perte de temps. Les
„ États ont cependant réſolu de communi-
„ quer ce projet au College royal de Com-
„ merce.

EXTRAIT DES PAPIERS ANGLAIS
Du 6 Septembre 1766.

A L'ÉDITEUR.

Je vous prie d'inſérer dans votre papier la remarque ſuivante ſur les affaires de la Compagnie des Indes: il eſt de l'intérêt de ſes Directeurs, qu'on leur faſſe appercevoir les fautes qu'ils commettent: quant à moi qui poſſéde pluſieurs actions, ſans les avoir achetées nouvellement, ni ſans avoir envie de les vendre ſitôt, voici le prix que j'y mets.

Je ſuppoſerai que le commerce de la Compagnie ſuffit à peine pour compenſer les frais des Vaiſſeaux, des magaſins, des Directeurs, & les appointemens des Commis, & pour payer l'intérêt de 3,300,000 ℔ à ſix pour cent. Je mets de côté un million ſept cent mille livres, à quoi le Lord Clive, dans ſa lettre autentique au Chev. Joſeph York, fait monter la valeur des acquiſitions que nous avons faites dans le Bengale, on ſçait que tous les frais en ſont déduits: ſuppoſons que nous en prélevions un million, tant pour le paiement de nos dettes étrangeres que pour nos dettes nationales, juſqu'à leur extinction, il nous reſtera encore 700,000 ℔ à partager annuellement entre les Actionnaires: 672,006 ℔ produiront 24 ℔ par cent, qui jointes aux 6 qu'on perçoit aujourd'hui, porteront l'intérêt à 30 pour cent; cette augmentation fera monter au moins le prix des actions à 600 ℔ pour cent: après que nos dettes & nos obligations ſeront payées, ce qui doit arriver dans trois ans ou environ, nous emploirions ce million pour augmenter & pour étendre notre commerce. Dans 3 ans ½ notre fonds de commerce doublera; & il ſuffira alors à porter notre com^e. à ſon plus haut dégré d'étendue. Au bout de ce terme, on pourra repartir annuellement ce million entre les actionnaires, ce qui donnera une augmentation de 30 pour cent par année; & enfin, au bout de ſept ans chaque action de la Compagnie des Indes originairement de cent livres, ſe trouvera être de douze cent livres par cent.

LETTRE

*De M. l'Abbé B***. aux Auteurs de la Gazette & du Journal.*

MESSIEURS,

Je lis pour mon amuſement & pour mon inſtruction vos Gazettes & Journaux ſur l'Agriculture, le Commerce & les Finances, & j'applaudis avec tous les bons Citoyens aux vues de votre entrepriſe; mais j'avoue à ma honte que je me trouve humilié de ne pas concevoir quelle peut être l'importance d'approfondir certaines matieres avec une érudition dont ma ſimplicité ne peut s'accommoder: on a diſcuté, par exemple, dans des Mémoires *fort ſçavans*, quelle utilité l'État peut retirer des différentes claſſes de citoyens dont la Nation eſt compoſée, & l'on a cherché à prouver par des raiſonnemens métaphyſiques, dans leſquels je me ſuis perdu, comme bien d'autres, que tous les ſujets du Roi, ſans exception, pouvaient être diviſés en *deux claſſes*, l'une *productive* & l'autre *ſtérile*, & par une logique qui paſſe de beaucoup ma portée, on m'a amené à penſer que tous ceux qui ne cultivent pas le ſol, ſont à peu près des plantes paraſiſtes qui comme l'yvraie, ne ſont bonnes qu'à être jettées au feu. Cette concluſion me paraît ſi révoltante, que ne pouvant répondre à

cette logique, je prends la liberté de prier les Auteurs de m'éclairer dans une forme plus ſimple, & je me réduis à leur demander de vouloir bien me réſoudre le problême que je vais leur préſenter.

J'ai dans mon domaine un terrein pierreux incapable d'aucune culture *grande ni petite*, le peu d'herbes qu'il produit n'a aucune proportion avec ſon étendue; les Agriculteurs les plus éclairés que j'ai conſultés s'accordent tous à dire que mon terrein ne peut ſervir à autre choſe qu'à me donner un bon plan de mûriers, & l'exemple de quelques voiſins m'encourage à les imiter.

En conſéquence j'ai diſpoſé ce terrein, j'ai fait faire à grands frais les trous néceſſaires pour placer les plants de Mûriers blancs dont je me ſuis aſſuré, & en continuant de donner des ſoins aſſidus à leur culture, je puis me flatter d'avoir dans quelques années un quinconce de mûriers qui embellira mon domaine; les hommes que j'ai employés & ceux que j'emploierai à ce travail ſont, dans les principes de ces Meſſieurs, de véritables Cultivateurs qui auront tiré de mon terrein la ſeule production qu'il ſoit capable de donner; mais ces arbres, avant que de parvenir à toute leur croiſſance, & lorſqu'ils y ſeront parvenus, n'ont d'autre utilité que de donner des feuilles dont l'emploi ne peut être autre que de ſervir de nourriture à des vers à ſoie: ainſi pour tirer parti de mon plant de mûrier, il deviendra néceſſaire que je me procure des hangards ou autres bâtim^s. deſtinés à loger les vers & les perſonnes qui en prendront ſoin; j'emploierai pour cela des Maſſons, Charpentiers, Menuiſiers, Serrur. Vitriers & autres; mes bâtim. faits & diſpoſés, j'aurai à me pourvoir de femmes expérimentées pour l'éducation des vers; il en faudra d'autres, même des enfans pour cueillir matin & ſoir les feuilles de mûriers, & ſi je n'eſſuie aucun contretemps conſidérable par l'intempérie des ſaiſons, je puis me promettre d'avoir une bonne quantité de cocon. Cette marchandiſe inutile en elle-même, n'eſt précieuſe que par l'uſage qu'on en fait, le premier travail qu'elle exige eſt celui d'étouffer les vers dans leur coque, de peur que venant à ſe transformer en papillons, ils ne ſortent de leur priſon, & ne percent les cocons, ce qui réduirait le travail du vers à une filozele de peu de valeur, au-lieu de la belle & bonne ſoie que j'ai lieu d'attendre.

Les vers étouffés dans les cocons, je les vendrai en nature ou je les ferai dévider; dans l'un ou l'autre cas ce travail emploiera des Maſſons pour faire des fourneaux, des Chauderonniers pour faire les baſſins de cuivre qui doivent contenir l'eau chaude néceſſaire au dévidage des cocons, & ne produira qu'une ſoye appellée greze ou brutte, qui n'a encore reçu aucune premiere préparation; pour l'employer utilement à tout ouvrage de ſoie, il faudra la faire mouliner, doubler, *&c.* pour en faire ſoit trame ou organcin, ſuivant ſa nature & ſa deſtination, & il faut pour cela des conſtructeurs de bâtimens, moulins, uſines & une multitude d'Ouvriers de toute ſorte pour ces différentes mains-d'œuvre; enfin la ſoie préparée & ouvrée, comme on dit, ſera achetée par des Marchands de Lyon, Niſmes ou Tours, qui la revendront à des Fabricans, ceux-ci l'emploieront en bas, taffetas ou étoffes, & débiteront leurs marchandiſes à des Négocians qui après avoir pourvu à la conſommation de tous les ſujets du Roi, de quelque claſſe qu'ils ſoient, ſoit productive ou ſtérile, exporteront l'excédent, s'il y en a, & iront chercher des conſommateurs dans le Nord de l'Europe, & auſſi dans l'Amérique méridionale ou ſeptentrionale, d'où ils rapporteront en échange des productions de mon terrein, aujourd'hui inculte, des fourrures, mâts, bois de conſtruction, cuirs ou des ſucres & des épiceries, même de l'or & de l'argent, qui enrichiront l'État de ces matieres repréſentatives, de tout ce qui eſt néceſſaire à la conſommation des ſujets du Roi, ou à ſatisfaire leur luxe & leur prodigalité.

Il me ſemble, Meſſieurs, que dans les principes de vos Métaphyſiciens, de cette multitude de gens de toute profeſſion qui trouveront leur ſalaire & un lucre pour exécuter la ſuite d'opération réſultant de mon plant de mûriers, on ne doit conſidérer, comme faiſant partie de la claſſe productive, que ceux qui auront élevé mes plants, qui auront préparé le terrein, où je les ferai tranſplanter, & ceux qui cultiveront mes mûriers; cependant il eſt de fait que ſans le conçours de ceux que l'on met dans

la classe stérile, mes mûriers ne produiraient que du mauvais bois à brûler, & que l'État & la Nation perdrait tous les avantages de la circulation & du mouvement qu'occasionneront les divers travaux qu'exige l'ultérieure destination du produit de mon terrein inculte. D'où je conclus qu'il est dur d'appeller citoyens stériles des gens qui procurent tant de belles & bonnes choses, & qui par leur propre consommation favorisent la culture. De grace, Messieurs, si je suis dans l'erreur, mettez vos Métaphysiciens à portée de m'éclairer, en leur présentant dans une de vos premieres Gazettes cette lettre dont j'attendrai avec grande impatience la réponse.

J'ai l'honneur d'être, *&c.* Ce 23 Septembre 1766.

CHANGES.

S. 1766.	*Jeudi* 25.	*Ven.* 26.	*Sam.* 27.
Amsterdam.	56.55 7 8e	. . . .	. . . .
Londres. .	32 ¾ . .	. . . .	. . . .
Hambourg.	170 . .	. . . .	. . . .
Madrid. .	15 1 6. .	. . . .	. . . .
Cadix. . .	14 1. 19 .	. . . .	. . . .
Livourne. .	93 ½ . .	. . . .	. . . .
Lyon Août.	. . . .	. . . .	. . . .

NAVIRES *en armement.*

DE NANTES, *le* 21 *Sept.* 1766.

Le 20 Septembre au soir, le Navire le *Chavigny*, de 460 tonneaux percé pour 24 canons, fut lancé à l'eau. Ce bâtiment qui doit tout de suite être armé pour les Colonies, a été construit par M. Bourmaud l'aîné pour M. *Gruel*, Armateur & Négociant de cette Place.

Les Navires Français la *Nouvelle Marguerite*, de 300 tonneaux, Capitaine *Cadou*, Arm. MM. V^e. Geslin & fils; la *Nouvelle Heloïse*, de 300 tonneaux, Capitaine *Leray*, Arm. M. Babut; le *Prince de Montbazon*, de 450 tonneaux, Arm. M. *Durbé*; sont en charge dans ce Port; le premier pour le Port-au-Prince, le second pour la Guadaloupe, & le troisiéme pour le Cap. Il se trouve aussi en charge dans ce même Port les Navires Étrangers la *Demoiselle Metta*, Capitaine *Harman Borkman*, pour Bremen; le *Jeune Jelle*, Capitaine *Douwe Tjemkies*, pour Hambourg; la *Confiance*, Capitaine *François de Larrenaga*, pour S^t. Sebastien; la *Suzanne*, Capitaine *Johannes Parker*, pour Londres; les *Deux Amis*, Capitaine *Thomas Coicoechia*, pour Livourne; la *Bonne Fortune*, Capitaine *Nege Cuyper*; le *Jeune Lolle*, Cap^e. *Reinder Tjeerds*; le *David*, Capitaine *Johannes Joukes*, pour Amsterdam.

DU HAVRE, *le* 21 *Septembre* 1766.

Le Navire Français la *Fidélité*, de 150 tonneaux, Capitaine J. B. *Ancelot*, est en charge dans ce Port pour le Cap, S^t. Marc & le Port-au-Prince, & partira à la fin d'Octobre. Ceux qui voudront s'y embarquer ou charger des marchandises, pourront s'adresser à PARIS, à MM. Papeliers & Ebert, Banquiers place des Victoires; à ROUEN, à M. Lachenez Eudes freres, Négocians; & au HAVRE, à M. Michel Gauvin, Armateur de ce Navire.

FINANCES.

BORDERAU des Effets au Porteur rapportés pour être convertis en Contrats, pendant le mois d'Août 1766.

NOMBRE des Effets rapportés.	NOMBRE des Contrats demandés.	NATURE DES EFFETS.	CAPITAUX.
5	1 . .	Rentes sur la caisse des Amortissemens. . .	13,000 ℔ ß d.
27	3 . .	Rentes sur les deux sols pour livre. . . .	33,000
32	4 . .		46,000

32	4	*D'autre part.*	45,000
8	2	Actions des Fermes	8,000
		Troisiéme loterie royale *néant.*	
		Quatriéme loterie royale *néant.*	
		Emprunt de cinquante millions *néant.*	
		Ann. de 1757. (Coup. de 1760, 61 & 62) *néant.*	
		Effets représentatifs des 6 derniers coupons desdites Annuités *néant.*	
		Effets des Colonies *néant.*	
208	52	Emprunt du 16 Mars 1760	156,000
21	1	Recon. représent. celles déliv. par le S. Nouette.	14,400
5	3	Reconnaissance du Canada	22,500
274	62		246,900 ℔ ß d.

RÉCAPITULATION.

Nombre des effets rapportés antérieurement au mois d'Août 1766.		14,097
Nombre de ceux rapportés pendant ledit mois		274
		14,371
Nombre des contrats demandés antérieurement au mois d'Août 1766.		1012
Nombre de ceux demandés pendant ledit mois		62
		1074
Montant des principaux des effets convertis en contrats antérieurement au mois d'Août 1766.		8,243,802 ℔ 13 ß 6 d.
Montant des principaux de ceux convertis en contrats pendant ledit mois	246,900	
	8,490,702	13 6

Paiemens des rentes sur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiement de S.&O.
Maupassant,	4e.	J.	3
Deschamps,	5e.	B.	3
Fauveau,	7e.	E.	3
Sauvage,	13e.	M.	2
Marsollier,	14e.	G.	30
Le Bas de Courmont,	18e.	F.	2
Bonnet fils,	20e.	J.	30
De la Rue,	22e.	toutes let.	3
Hurel,	28e.	J.	30
De la Garde,	29e.	toutes let.	2
Le Canut,	31e.	C.	30
Radix,	33e.	G.	1
Delabretaiche,	40e.	J.	30
De Ste. Marie,	43e.	J.	2
Meulan,	44e.	J.	1
De Ste. Luce,	47e.	M.	2
De l'Auge,	48e.	J.	2

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1766.	*Jeudi 25.*	*Vendredi 26.*	*Samedi 27.*
Ac. des Indes.	1297 ½	1297 ½	1297 ½ 95
Emp. de la Com.			422
Prom. à 5 p ⅌.	10		
Prom. à 4 p ⅌.	36		36 ½ 36
Ac. des Fermes.	857 ½	855	855. 52 ½
Amortissement.			
2s. p. l. du Dix.		18	18
3e. Loterie.	24	24	24
Annuités.	423	422	422
Coup. d'An.		81 ½	81 ½
Emp. de 50 mil.	23	23 ½	23 ½
Emp. de 30 mil.	28	28. 28 ½	28 ½
Col. 1759.	28 ½		
Canada.	32	32	32 32 ½
4e. L. Epoques.	24	24. 10e. 29	24 ½ 2m
Nouette.	25 ½ A. 28	25 ½ 26. A. 28 ½	25 ½ 26 A. 28
CONTRATS.			
Sur la Ville.			
A 4 p ⅌.			
Bretagne.			
3 p ⅌ sur les Cui.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 78.

PASSAGE DU SUND.

DU 6 au 9 Septembre 1766, il eſt paſſé par ce détroit 3 Navires partis d'Amſterdam pour la Mer Baltique avec du ſel, des pierres & en leſt; 16 allant à Amſterdam, ſçavoir 9 partis de Dantzick avec du froment, du ſeigle & des poutres; 3 de Konigsberg avec des poutres, des barres de fer & du froment; 2 de Narva; 1 de Stetin & 1 de Pernau avec du ſeigle, des planches, des cendres & des barres de fer; 1 ſorti de Londres pour Wibourg en leſt; 6 allant aux Iſles Britanniques, ſçavoir 4 à Londres, dont 2 partis de Stockholm avec du fer, 1 de Wibourg & 1 de Dantzick avec des planches, 1 de Memel pour Yarmouth avec des planches, & 1 de Geffle pour Briſtol avec du fer.

Récapitulation. Il eſt paſſé par le détroit du 6 au 9, pour la HOLLANDE 3 Vaiſſeaux d'exportation & 16 d'importation, pour les ISLES BRITANNIQUES 1 Vaiſſeau d'exportation & 6 d'importation.

Le 6 Septembre 1766, il eſt paſſé par le détroit pour le commerce de France le Navire du Capitaine *Jacob Annes* parti du Croiſic pour la Mer Baltique avec du ſel & en leſt; le 7 le Navire du Capitaine *Jens Winter* parti de Sainte Croix pour Copenhague avec du ſel, du ſucre & des planches; le 8 les Navires des Capitaines *Jan Grindet* parti de Bordeaux pour Lubeck avec du vin; *Thomas Ypes* parti de Wibourg; *Pieter Jelts de Groot* parti de Riga pour Bordeaux avec des mâts & des planches; *Reyn Sipkes* parti de Dantzick pour Saint Malo avec des planches; le 9 le Navire du Capitaine *Wiſſe Janſz* parti de Dantzick pour Breſt avec des planches.

DE BORDEAUX, *le* 18 *Sept.* 1766.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 12 au 16 Septembre 1766, il eſt entré dans ce Port 11 Navires, dont 8 Français & 3 Etrangers, ſçavoir la *Julie*, de 350 tonneaux, Capitaine *Delbreil* de Bordeaux, venant de Saint Marc; le *Fort-Dauphin*, de 200 tonneaux, Capitaine *Pierre Indre* de Bordeaux, venant de S. Domingue; le *Saint Jacques*, de 120 tonneaux, Capitaine *Imbert* de Bordeaux, venant du Cap; la *Guadaloupe*, de 200 tonneaux, Capitaine *Belin* de la Guadaloupe; le *Marquis de Penier*, de 230 tonneaux, Capit. *Marayuier* de Bordeaux; le *Moule*, de 50 tonneaux, Capitaine *Souchet* de Libourne, venants de la Guadaloupe chargés de marchandiſes des Colonies pour divers Particuliers & Negocians de Bordeaux; les *Deux Freres*, Capitaine *Jean Piuet* venant de Breſt avec de la toile, du beurre, du crin & des peaux de veaux & de geniſſes; le *Saint Martin*, Capitaine *Allard* venant d'Oleron avec du fil à voile, de l'indigo, des peaux de caſtor & de chevreuil & du coton; la *Suſanne*, Capitaine *Bible* venant de Corck avec du bœuf, du beurre & de la chandelle; l'*Alveran*, Capitaine *Locke Pieter* Hollandais venant de Rochefort avec des planches de ſapin & des mâtereaux de 36 pieds de long; le *Saint Jean-Baptiſte*, Capit. *Tilliſu* venant de Nantes avec 30 milliers d'ardoiſes communes.

Le prix des denrées de l'Amérique n'a point varié depuis le 13 Septembre.

COURS *des Grains, le* 18 *Sept.* 1766.

Le froment fin, premiere qualité, 13 liv. 10 ſols & 13 liv. 15 ſols; le froment ordinaire, 12 liv. 15 ſols, 13 liv. & 13 liv. 5 ſols; le beau commun, 11 liv. & 11 liv. 10 ſols; le ſeigle nouveau du Pays, 8 liv. 5 ſols & 8 liv. 10 ſols; dito de Bretagne, 7 liv. 15 ſols & 8 liv.; dito de Dantzick, 7 liv. 5 ſols & 7 liv. 10 ſols; les feves de Medoc, 8 liv.; dito du Mans & de Nantes, 7 liv. 10 ſols & 7 liv. 15 ſols; dito de l'Etranger, 6 liv. 10 ſols & 7 liv.; l'avoine, 4 liv. 10 ſols & 4 liv. 15 ſols. Les eaux-de-vie n'ont point changé de prix.

DE NANTES, *le* 20 *Septembre* 1766.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 12 au 20 Septembre 1766, il eſt entré dans ce Port 12 Navires Français & 5 Etrangers, ſçavoir la *Marquiſe de Marbœuf*, de 500 tonneaux, Capitaine le Chevalier *de Gouyon* venant du Cap chargé de 234 bariques, 4 quarts de ſucre terre & tête, 625 futailles de café, 55 futailles d'indigo & des confitures; le reſte de ſa cargaiſon eſt deſtiné pour Saint Malo; le *Ca-*

villand, Capitaine *Maillet* venant de Marſeille avec du coton, de la laine, de la fayence, des eaux d'odeur & des marchandiſes d'épicerie, de drogueries & de merceries; la *Société*, Capitaine *Joubert* venant de Corck avec du bœuf ſalé & des langues; la *Sainte Suzanne*, Capitaine *Fr. Garnier* venant du Banc de Terre Neuve avec 4600 morues vertes & de l'huile de morue; les *Deux Sœurs*, Capitaine *Pierre Laſſalle*; la *Sainte Anne*, Capitaine *Benoiſt Pinto* venants de Bayonne avec de la reſine, des jambons, de la laine, du chocolat, du vin, des bouchons de liege, des plumes d'oye, du goudron, des peaux de chien de mer; la *Sainte Roſe*, Capitaine *Joſ. Merien*; le *Saint Louis*, Capitaine *Joſ. Guegan*; le *Saint Louis*, Capitaine *Guillaume Cuegan* venant de Port-Louis; le *Saint Jean-Baptiſte*, Capitaine *Jean-Martin Dionic*; la *Marie Françoiſe*, Capitaine *Etienne Lanco* venant de Belle-Iſle; le *Saint François*, Capitaine *Joachim Luco* venant d'Aurai tous les ſix avec des ſardines preſſées & confites, de la porcelaine & du thé; la *Fockic* venant de Leuward en Friſe; le *Jeune Jelle*; le *Jeune Kielke* venant de l'Orient; le *David*; & le *Jeune Lolle* venant de la Rochelle tous ſur leur leſt.

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 2 Navires Français & 7 Etrangers, ſçavoir la *Placelliere*, de 300 tonneaux, Capitaine *Maſſon* allant à Saint Domingue; la *Louiſiane*, de 100 tonneaux, Capitaine *Fouques* allant à la Martinique; l'*Anne Caſt*, Capitaine *Gerben Lolke* allant à Dort; la *Jeanne Marie*, Capitaine *Geele Jonkes Ruyter* allant à Fuimes; le *Jeune Hendrick*, Capitaine *Annes Hendrick* allant à Stetin; le *Jeune Jean*, Capitaine *Wiebe Jans* allant à Amſterdam; le *Schavenpolder*, Capitaine *Pieter de Lange*; l'*Union*, Capitaine *Johannes Rick* allants à Bruges; & la *Concorde Sophie*, Capitaine *Marthe Nicolas Buſch* allant à Hambourg avec du ſucre brut & terré, du café, du cacao, de l'eau-de-vie, de l'ocre, des peaux de veau, du vin d'Amont, du ſyrop & de l'indigo.

De Marseille, *le 8 Septembre 1766.*

Arrivée *de Navires.*

Du premier au 7 Septembre 1766, il eſt entré dans ce Port 30 Bâtimens Français & 28 Etrangers, ſçavoir le *Théſée*, Capitaine *Pierre-Mathieu André* de Marſeille, venant du Cap; le *Saint Nicolas*, Capitaine *Pierre Lartigues* de Marſeille; le *Patriarche Saint Joſeph*, Capitaine *J. Louis de Blainville* de Marſeille, venant de la Martinique; les autres venant de Stockholm, d'Abo, d'Amſterdam, de Nantes, de Majorque, de Mahon, de Cartagene, d'Alicante, de Barcelonne, de Meſſine, de Naples, de Tarente, de Calabre, d'Ancone, de Saint Reme, de Gênes, de Savone, de Narbonne, de Cette, de Collioure, de Cannes, d'Aigues-Mortes, de Final, de Sainte Maxime, d'Arles, de Frejus, de Nice, de Vilaſſar, de Luan & d'Agde, chargés de diverſes marchandiſes & en plus grande partie de bled & d'huile.

Départ *de Navires.*

Dans le même eſpace de temps il eſt ſorti du même Port 63 Bâtimens Français & 27 Etrangers, ſçav. l'*Anne Catherine*, Cap. *J. J. Olivier* allant à Saint Domingue; la *Conſtance*, Cap. *Pierre Benoiſt Deſmats* allant à la Martinique; les autres allant à Toulon, à Hieres, à Menton, à Frejus, à Arles, à Agde, à Narbonne, à Saint Tropès, à Cette, à Cannes, à Nice, à Antibes, à Bormes, à Bandol, à Gênes, à Livourne, à Civita Vecchia, à Luan, à Naples, à Palerme, à Alicante, à Barcelonne, à Mahon, à Cadix, à Malthe, à Tunis, à Senari, en Morée, à Conſtantinople, à Safi, à Smyrne, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie, de droguerie, de coton, de toiles, &c.

Du Havre, *le 21 Septembre 1766.*

Départ *de Navires.*

Le 18 & le 19 Septembre il eſt ſorti de ce Port les Navires l'*Adélaide*, Capitaine *Jacques Manoury*; l'*Eliſabeth Marie*, Capitaine *Denys Boutard* du Havre, allants à la Martinique; le *Maréchal de Luxembourg*, Capitaine *Denis Bremont* auſſi du Havre, allant au Cap Français chargés en total de 424 barils, 100 demi-barils de bœuf, 103 frequins, 50 demi-frequins de beurre, 45 barils, 40 ancres de ſaumon, 2 barils de maquereaux, 40 ancres de lard, 23 bariques de vin, 2 bariques d'eau-de-vie, 50 dames jeannes vuides, 10 milliers de carreaux, 100 milliers de tuiles, 1464 bariques de farines, 25 caiſſes de chandelles, 1000 marmites, 240 barres de fer, 90 bariques de charbon de terre, 24 pains de brai, 1 caiſſe d'argenterie, 1 barique de creuſet, 242 balles, ballots, tonneaux & caiſſes de toiles, merceries, bijouteries & quincailleries; la *Sirenne*, Capitaine *Boutard* allant à Lisbonne chargé de 22000 *livres* de bled & de ballotages; le *Change*, Capitaine *Jean Mernagh* de Dublin, allant à ce même endroit chargé de vaude & de plâtre.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1766.

A Paris, de l'Imprimerie de Knapen, au bas du Pont Saint Michel, 1766.

GAZETTE *DU COMMERCE*,
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.
ANNÉE 1766. Du Mardi 7 Octobre.

AGRICULTURE.

DE LONDRES, *le* 24 *Septembre* 1766.

ON exporta de cette Ville le 16 de ce mois 1300 quarters de froment & de farine pour Naples & Genes.

Les Hollandais ont donné commiſſion d'acheter des grains dans notre Capitale pour plus de 20,000 ℔.

Les lettres du pays de Galles portent que le froment vaut 9 ſchellings le boiſſeau.

On dit qu'il y a actuellement ſur la Tamiſe près de 120 Vaiſſeaux chargés de froment pour l'exportation.

Nous apprenons qu'il ſera tenu le 24 un Conſeil ſur des matieres de la plus grande importance, & on imagine que l'état de détreſſe où l'on ſe trouve aujourd'hui à cauſe du prix exceſſif des grains, formera le principal objet des délibérations.

On aſſure que les Fermiers ont été obligés de diminuer le prix du grain de 20 den. ſt. par boiſſeau à Barnſtaple, dans le Comté de Devon, pour calmer la populace qui avait menacé de s'emparer de tout le grain que l'on apporterait ſur le marché.

Un Exprès a apporté le 20 de ce mois au Conſeil privé une requête ſignée par les Magiſtrats & les principaux Habitans de la ville de Norwich, par laquelle cette Communauté prie le Conſeil de prendre les meſures néceſſaires pour empêcher qu'il ne ſoit exporté de nouveau du froment, vu le haut prix où il eſt aujourd'hui, ainſi que toutes les autres denrées.

Nous apprenons de Carliſle que ſur les menaces faites par la populace d'enlever tout le grain qui paraîtrait ſur le marché à cauſe du haut prix où il ſe trouve, les Fermiers ont été obligés de le diminuer de 2 ß 9 d. par boiſſeau.

On a reçu la nouvelle qu'il s'était élevé depuis peu quelques troubles parmi la populace à Witehaven, à cauſe de l'augmentation du prix du grain.

Les pauvres ſe plaignent amérement dans les différentes parties du Royaume, du prix exhorbitant des proviſions de toutes eſpeces. Chaque Courier apporte de nouveaux détails de troubles occaſionnés ſur-tout par le haut prix du pain. La populace s'atroupa le 15 en grand nombre à Saliſbury & on dit qu'elle détruiſit un des moulins & une grande quantité de bled qu'elle ſoupçonnait devoir être exportée.

On dit que le Port de Londres ſera ouvert dans peu de jours pour l'importation libre du grain des pays étrangers pendant un temps limité.

Nous apprenons qu'il a été exporté dans le cours de la ſemaine derniere, du Port de Londres, trois mille ſoixante & quinze quarters de grains.

Pluſieurs Vaiſſeaux marchands ont été fretés à Scarborough & à Hull pour importer le plus promptement poſſible du grain dans ces endroits.

Le bruit qui s'eſt répandu qu'un embargo avait été mis le 18 ſur tous les Vaiſſeaux chargés de bled ſur la Tamiſe, & que l'on avait envoyé des ordres exprès à cet effet dans tous les Ports du dehors, ſemble être

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

prématuré, nous apprenons néanmoins qu'il a ſervi à ranimer l'ardeur de ceux qui exportent le grain ; pluſieurs d'entr'eux préſumant qu'il paraîtra dans peu quelque réglement pour en empêcher la ſortie.

Un Manufacturier en ſoie de Londres a renvoyé vingt ſept perſonnes tant femmes qu'enfans, faute d'ouvrage pour les employer, & nous apprenons qu'il y a pluſieurs centaines de ces Ouvriers qui ſont actuellement ſans ouvrage.

ETAT du prix du Froment réduit au ſeptier de Paris & prix communs du pain & des fourrages du 15 Août au 15 Sept. dans les GE'NE'RALITE'S de

ALSACE.				BESANÇON.				LA ROCHELLE.				ROUEN.			
LIEUX des Marchés.	PRIX			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX			LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.
Béfort.	19*	19	5	Arbois.	21	15		Barbezieux.	22*	4		Andely.	18	9	
				Beaume.	18*	18	9					Caudebec.	19	16	7
				BESANÇON.	20							Dieppe.	27*	3	3
Colmar.	15	9	5	Dole.	21	4		Cognac.	21			Eu.	23	2	8
				Gray.	21							Evreux.	19	9	2
				Lons-le-Saunier.	22	16						Giſors.	15*	2	2
Haguenau.	14	14	8	Orgelet.	24			LAROCHELLE.	18	18		Havre.	23		
				Ornans.	23	7						Lions.	18	19	2
Landau.	12*	13		Poligny.	24							Magny.	19	12	6
				Pontarlier.	24	16		Marennes.	19	5		Neufchatel.	19	9	1
Scheleſtat.	17	17	6	Quingey.								Pont-Audemer.	25	15	
				St. Claude.	25*	8		Saintes.	20	12	6				
STRASB.	15	16	6	Salins.	19	7	6					Pont-de l'Arche.	24		
				Veſoul.	20			St. Jean d'Angely.	17*	15	10	Pont-l'Ev.	23	15	
wiſſembourg.	16											ROUEN.	22	15	5

PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	16	1	8	From. le ſep.	21		11	From. le ſep.	19	19	2	From. le ſep.	21	9	2
Pain la liv.		2	3	Pain la liv.		2	10	Pain la liv.		2	2	Pain la liv.		2	8
Avoine le ſ.	5	10	9	Avoine le ſ.	6	16	9	Avoine le ſ.	7	16	2	Avoine le ſ.	6	14	3
Foin le quint.	1	13	2	Foin le q.	1	9		Foin le q.	1	13		Foin le quint.	1	13	
Paille le q.		19	4	Paille le q.		15	1	Paille le q.		18	2	Paille le q.	1	7	1

OBSERVATIONS

Sur le choix des ſemences du froment & du ſeigle, par M..... de la Société royale d'Agriculture au Bureau du Mans.

Quoique les principes de M. de Sutieres ſoient généralem^t. adoptés, cependant pour convaincre ceux qui douteraient encore de ce qu'il a annoncé dans les dernieres feuilles de la Gazette, ſur l'âge des bleds propres à la ſemence, je crois pouvoir citer l'expérience que j'ai faite en 1762, & réitérée depuis, de ſemer du froment de trois récoltes ſucceſſives, c'eſt-à-dire de la même année 1762, de la récolte de 1761 & de celle de 1760, dans le même champ & en même-temps, il réuſſit également bien, & la récolte en fut très belle en 1763.

Je fis le même eſſai dans un autre champ avec du ſeigle de trois années, 1762, 61 & 60, le plus beau qu'il me fut poſſible de trouver, mais le ſuccès n'en fut pas pareil à celui du froment, le ſeigle de 1760 ne

germa pas & pourrit entiérement en terre ſans avoir donné aucune apparence de végétation; celui de 1761 germa très-lentement & il en périt beaucoup peu après, & la récolte ne fut en 1763 qu'à moitié de la production de la ſemence nouvelle de 1762. On peut tirer des conſéquences juſtes de cette épreuve qui a été répétée par d'autres Cultivateurs qui l'ont conſtatée.

A cette occaſion je citerai une autre expérience que je fis en même temps en 1762, pour fixer l'époque du temps de la ſemaille; je ſemai en ſeigle & en froment des trois âges ci-deſſus au 15 Septembre, au 15 Octobre & au 15 Novembre, & à chaque fois par un aſſez beau temps, relativement aux ſaiſons, & avec le même ſoin.

La ſemaille de la premiere époque en ſeigle & en froment, leva parfaitement, & dans peu de jours (à la réſerve du ſeigle des deux premiers âges) ils ſe trouverent d'une force ſinguliere vers Noël; on les aurait facilement pû faucher, & l'on fut obligé au printemps de les couper; la récolte en fut abondante, plus précoce que celle des autres époques, la paille plus belle.

Un Laboureur du canton ayant eu le malheur, dans la même année de perdre par la grêle la récolte totale d'une piece de terre de ſept journaux enſemencée en froment qui fut entiérement ravagée le premier du mois d'Août, veille du jour qu'il devait en faire la moiſſon, & ſon bled s'étant abſolument égrainé & répandu ſur la terre ſans reſſource, il imagina de faucher la paille toute briſée, de froiſſer enſuite ſon champ avec la herſe pour l'enterrer; dans les derniers jours du même mois ſon bled leva fort bien, mais ſi épais qu'avant l'hyver il fut obligé d'y mettre ſes beſtiaux & de recommencer au printemps, il récolta ſon champ de très-bonne heure, & il eut une aſſez bonne récolte.

Pour revenir aux deux autres époques de la ſemaille du froment & du ſeigle, celle du quinze Octobre réuſſit très-bien, & celle du 15 Novembre, tant en ſeigle qu'en froment, ne produiſit que moitié des autres.

L'on obſerve de tous les temps que les Laboureurs paraiſſeux à ſemer, réuſſiſſent toujours moins bien dans leurs récoltes, que les plus diligents, en tous les terreins quelconques; qu'auſſitôt que la terre eſt bien diſpoſée à recevoir la ſemence, & que les tempéries de la ſaiſon la favoriſe, on ne doit pas différer de les mettre à profit.

J'ai auſſi fait des eſſais de ſemer en Mars du ſeigle & du froment ordinaire, moins pour me convaincre de leur mauvais ſuccès que pour contredire par démonſtration, l'erreur de quelques perſonnes qui prétendent que le froment de Mars n'eſt point une autre eſpece de grain que celui qu'on ſeme avant l'hyver, & que l'un & l'autre peut également réuſſir en changeant la ſaiſon qui leur eſt propre.

Ce Froment ſemé en Mars, entrait à peine en tuyau en Juillet, & l'épi ſe développa en Août ou Septembre ſeulement; rarement le grain ſe forme, la paille ne meurit point ou mal dans les années les plus ſeches, ainſi que le ſeigle.

Le froment de Mars ſemé avant l'hyver, réuſſit auſſi très-mal ainſi que l'avoine d'hyver ſemée en Mars; ce ſont donc toutes eſpeces qui exigent la ſaiſon qui leur eſt analogue.

REMARQUES

Utiles pour la ſoie & les vers à ſoie, par M. l'Abbé Codde, Chanoine de Lorgues.

Les vers à ſoie ne réuſſiſſent plus depuis long-temps dans le Languedoc & la Provence: on s'y dégoute de les nourrir & de les élever, par le défaut de ſuccès, & par les pertes conſidérables qui en ſont les ſuites. Les perſonnes qui entreprennent l'œuvre pénible & couteuſe de nourrir ces vers, ont pour but le profit que les cocons peuvent & devraient leur procurer; quand ce travail fatiguant & continuel, pendant près de deux mois, ſe fait à pure perte & tourne à leur déſavantage par la mortalité des vers, & par tant d'autres cauſes inconnues ou difficiles à découvrir, ces perſonnes s'indiſpoſent & redoutent une entrepriſe qui leur occaſionne de grands frais, ſans le dédommagement d'un gain auquel elles s'attendaient, & dont elles ſe trouvent fruſtrées; elles ont encore la perte du temps & de l'argent qu'elles dépenſent pour les feuilles de mûriers. Tels ſont les

inconveniens auxquels on eſt expoſé en général, & il y a très-peu de gens à qui les vers à ſoie donnent un profit réel : s'ils réuſſiſſent une année, ils manquent pluſieurs récoltes de ſuite.

Pour obvier à ce défaut & pour favoriſer réuſſite des vers à ſoie, il y a pluſieurs obſervations & corrections à faire. Il faut avoir de la bonne graine, & elle manque totalement dans la Provence & le Languedoc. Malgré toutes les précautions qu'on prend pour avoir de la bonne graine, malgré le choix des meilleurs cocons, pour ſe procurer de bons papillons, malgré le ſoin de détail qu'on ſe donne dans l'accouplement des papillons pour prévenir leur épuiſement, la graine ſe trouve affaiblie, détériorée, abatardie, ſans qu'on puiſſe découvrir la cauſe phyſique & morale d'un tel défaut. Les vers ſont ſujets à une infinité de maladies ; les uns périſſent dans leurs différentes mues, les autres deviennent comme de la pierre ou du plâtre, ou pour ſe ſervir de l'expreſſion uſitée en Provence, les vers deviennent *canelés*, *ſucrés*, ſans former aucun cocon ; quelques-uns en font de ſi faibles qu'on ne peut pas en tirer la moindre partie de ſoie, parce que le cocon n'a aucune conſiſtance, aucune ſolidité ; enfin, ſans entrer dans un plus long détail, les vers & les cocons manquent ſans qu'on puiſſe bien connaître la cauſe du mal.

Il eſt donc eſſentiel d'y obvier, & d'y apporter le remede le plus efficace, le plus prompt, afin d'encourager les perſonnes qui s'occupent de la nourriture & de l'éducation des vers à ſoie : il faut donc tâcher de leur procurer une graine où le germe des maladies épidémiques, auxquelles les vers à ſoie ſont ſujets, ne ſe trouvent point, mais qui renferme au contraire le vrai principe de leur production & de leur fécondité.

Par une expérience éprouvée dans toutes les différentes eſpeces de graines, les graines n'acquierent leur perfection de bonté, que dans un certain climat qui leur eſt propre & naturel ; en changeant de climat, elles s'affaibliſſent & s'abatardiſſent, ſans qu'on puiſſe en développer la cauſe phyſique : elle échappe aux yeux des plus clairvoyans ; quand ce changement arrive, & il arrive toujours pour les plantes, pour les grains & pour les vers, après quelques récoltes ; il faut avoir ſoin de renouveller les graines en les allant chercher dans les lieux & le climat où l'on eſt aſſuré de leur bonne qualité & de leur perfection.

Or, quel eſt ce climat, quelle eſt cette contrée où la graine des vers à ſoie ſoit la plus parfaite ? C'eſt le Royaume d'où eſt venue toute la graine qu'il y a en Europe : c'eſt le Royaume de Séres, aujourd'hui connu par le nom d'Empire de la Chine : le nom Latin & Français de *ſoie* a ſa relation & ſon étimologie dans le nom de *Séres*. Il faudrait donc que l'État employât ſes ſoins & ſon autorité, pour faire venir dans un temps & dans une ſaiſon convenable de la graine de vers à ſoie de la Chine : il faudrait confier cette graine aux Intendans des Provinces, pour qu'ils la diſtribuaſſent eux-mêmes aux plus verſés & aux plus habiles dans l'éducation des vers à ſoie : former enſuite de ces vers une totalité de graine qui fut diſtribuée dans les Provinces ; le renouvellement ſerait bientôt opéré, & quand dans la révolution des années, on s'appercevrait de la détérioration, on y remédierait encore par le même moyen, le ſeul à ſuivre, le ſeul infaillible.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

OBSERVATIONS

*Sur les moyens propoſés pour la deſtruction des Loups, par M**** (a)

Le Gouvernement envoya l'hyver dernier à MM. les Intendans la compoſition de différens appas, ſoit pour attirer, ſoit pour empoiſonner les loups. Ces recettes ſont très-bonnes, très-utiles, mais peu de gens les mettront en pratique, & en ſuppoſant que pluſieurs perſonnes en faſſent uſage, le bien qui en réſulterait ſerait très-petit pour celui qui le pratiquerait & pour l'État. Le loup n'eſt pas un animal qui adopte un certain canton où il ſe tienne conſtam-

(a) *V. les Gaz. numéros 54 & ſuivans de l'année 1765.*

Il y a déjà pluſieurs mois que ces obſervations nous ont été communiquées ; mais nous avons cru qu'il ſerait plus à propos de les rendre publiques à l'approche de l'hyver, ſaiſon où les loups font plus de ravages.